



Le 29 janvier 2015

L'honorable James Moore, C.P., député
Ministre de l'Industrie
Industrie Canada
Édifice C.D. Howe
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
minister.industry@ic.gc.ca

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, porte-parole professionnel national de plus de 151 000 infirmières et infirmiers autorisés dans l'ensemble du Canada, afin de solliciter votre appui ainsi que celui du gouvernement à l'égard du projet de loi C-626 (*Loi modifiant la Loi sur la statistique [nomination du statisticien en chef et questionnaire détaillé du recensement]*) en raison de l'importance de ces dispositions législatives pour le fonctionnement de notre système de soins de santé.

Les renseignements qui étaient recueillis auparavant au moyen du questionnaire détaillé obligatoire étaient d'une valeur inestimable pour la conception, la surveillance et la prestation de soins de santé sécuritaires et efficaces. Aujourd'hui, nous avons toujours besoin de ce niveau de détail pour répartir adéquatement les ressources en fonction des besoins des diverses collectivités du Canada. Des données statistiques de qualité sont aussi d'une importance capitale pour nos collectivités de recherche et d'enseignement ainsi que pour les nombreux décideurs des secteurs de la santé et des politiques sociales.

C'est pourquoi, en 2010, nous avons exprimé notre opposition à la décision du ministre de l'Industrie d'annuler le questionnaire détaillé obligatoire. Malheureusement, l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, à participation volontaire, n'a pas produit les données solides et fiables dont les professionnels de la santé ont besoin pour élaborer, offrir et évaluer des programmes et des initiatives répondant aux objectifs fédéraux, provinciaux et territoriaux quant à l'amélioration du fonctionnement de notre système de santé.

Le 4 février, le gouvernement et vous aurez l'occasion de rétablir ce précieux outil de recherche et de planification. Par conséquent, nous vous demandons, en votre qualité de ministre de l'Industrie, de mobiliser l'appui de vos collègues du caucus conservateur à l'égard du projet de loi C-626. En votant en faveur du projet de loi C-626, vous aiderez les infirmiers et infirmières, les médecins, les chercheurs, les éducateurs, les administrateurs de la santé et d'autres intervenants à offrir à la population canadienne les meilleurs soins de santé qui soient.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Karima Velji'. The signature is written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.

Karima Velji, inf. aut., Ph. D., CHE

c. c. Ted Hsu, député